



PV de la réunion du Conseil d'Administration de la FEFB ASBL Mercredi 17 janvier 2024 à 20h

Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 54 Rue des Martyrs, 6150 Anderlues

TVA : BE 0419 166 296

Présents :

Frédéric Bielik, Christian Henrotte, Timothé.Scaillet, Quentin Padovano, Pascal Vandervorst

Absente et excusée :

Iris Descamps

Christian assume le rôle de Secrétaire pour ce PV.

ORDRE DU JOUR

0. Accueil et ouverture de la réunion à 20h

1. Approbation PV réunion précédente (très courte réunion après AG)

Aucun commentaire et/ou correction n'ont été transmis.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Trésorerie

- généralités sur notre situation :

- pas de points particuliers à signaler
- pas de retard dans le paiement des factures
- Timothé va vérifier les clubs en retard de paiement lors de l'AG
- un rappel sera émis si un retard est encore constaté
- et ces clubs ne pourront participer aux ICF 2024

- subside demandé par la maman de Benoit Drugmand (voir mail antérieur)

- Benoit ne figurait pas parmi les lauréats des CBJ qui ont participé aux Championnats d'Europe ou du Monde
- néanmoins la FEFB subsidie, sur demande, et dans une mesure moindre, des jeunes qui participent volontairement à ces compétitions
- le montant alloué habituellement est la moitié de celui attribué aux lauréats évoqués ci-dessus
- par conséquent un montant de 250 Eur sera versé aux parents de Benoit

3. Echecs au féminin : le point transmis par Iris

- une rencontre entre dames est prévue (3 ou 17 février).

- une réponse est attendue de Natacha Mabilie pour les dates à propos des cours.
- Iris relance le festival des solidarités pour obtenir un stand échecs.
- et participe à différents événements en mars pour la mixité dans les échecs ainsi que la visibilité des filles/femmes dans le secteur.
- elle va également proposer à Wiebke un projet en commun pour une semaine mixité.
- d'autre part, il est prévu avec Frédéric et Florent Gillot un module 2 du brevet animateur/trice complémentaire en mai.
- comme l'explique Frédéric, une demande existe de la part des personnes formées pour pouvoir aller plus loin quand les jeunes ont acquis une certaine base.

4. Jeunesse (Quentin)

- Inter-Ecoles provinciaux
 - chaque organisateur est libre d'utiliser le module pour les licences G ou un système « personnel » comme Timothé l'a fait pour le Hainaut (exemple du Hainaut : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSegNGYHcOkJgaks1jUBI5H_Am3W7Rpv1rAejexMBx9oT1hRfg/viewform)
 - les organisations provinciales se mettent en place, aucun problème n'est à signaler
 - pour Liège, Alberto Battistelli, au vu des problèmes rencontrés l'an dernier pour le subsidiaire souhaiterait avoir des instructions plus précises
 - Christian rappelle les articles du règlement Inter-Ecoles qui précisent ce que l'on attend des organisateurs ; il rappelle également que ce sont les organisateurs qui prennent en charge leur organisation, la FEFB pouvant aider quand nécessaire bien évidemment
 - Quentin verra avec Alberto ce qui pourrait être ajouté dans le règlement afin d'éviter des problèmes dans le futur (et Christian ajoutera ces points)
- Inter-Ecoles francophones
 - o La salle à Andenne demande à ce que les contacts pour les détails pratiques ne soient pas pris trop tôt → c'est maintenant le moment pour ce faire (Quentin est en contact pour le plan de salle)
 - o Nous espérons atteindre les 400 participants
 - o Comme nous devons avoir des pendules à prêter par Philippe Vukojevic, il lui sera proposé d'installer son stand de livres
 - o Contrairement aux IE Provinciaux, le module licence G est obligatoire
 - o Au niveau de l'organisation du Tournoi, Damien André sera DT principal aidé de Timothé Scaillet et probablement Laurent Wery (qui doit encore être contacté) ; ceci correspond aux 3 niveaux de compétitions (secondaires, primaires maxi et primaires mini)
 - o Quentin compte utiliser la quinzaine d'arbitres habituels
 - o Les trophées sont pris en charge par Quentin
 - o Au niveau des récompenses :
 - Pour respecter les budgets, Quentin va proposer des lots sous forme de tombola
 - Au fur et à mesure des tirages le gagnant choisit son lot
 - La suggestion de présenter un jeu géant comme lot est approuvée
 - Cette tombola n'alourdira pas le timing de la compétition
- JEF ronde 2
 - o Jurbise ne sait pas avoir de salle

- L'Echiquier du Centre n'a pas donné suite au message, ni au rappel (dernière minute : ils essayent d'avoir une salle – réponse définitive sera très rapide)
- Un mail va être adressé par Christian à plusieurs clubs bruxellois
- JEF Ronde 8 de novembre
 - Deux candidats se sont proposés : Saint Ghislain et l'Echiquier Mosan
 - Tous deux ont les bonnes capacités pour organiser une telle compétition
 - St Ghislain n'a jamais organisé de JEF mais ils ont actuellement une politique accentuée sur le développement des jeunes
 - L'Echiquier Mosan a introduit sa candidature avant (mais de peu) celle de Saint Ghislain
 - Cependant, il y a un déséquilibre dans la localisation des JEF 2024 et ce, en faveur du Hainaut
 - Par conséquent le choix du CA s'est porté sur l'Echiquier Mosan, le critère de répartition géographique ayant primé
 - Saint Ghislain sera prioritaire pour l'an prochain sur la date (pour autant qu'il se manifeste dans les délais)
 - Christian écrira aux 2 clubs concernés
- Individuels Jeunesse à Namur :
 - cela suit son cours
 - position vis-à-vis de joueurs d'autres Fédérations : politique semblable à celle des CBJ vis-à-vis des joueurs étrangers → ils peuvent participer, ils peuvent récolter les prix en espèces mais ils ne peuvent être le représentant FEFB quand cela est nécessaires (ce sera alors le premier joueur FEFB classé)
 - Namur doit encore confirmer qui sera le coach pour l'analyse des parties
 - publicité sur réseaux sociaux assurées par Namur
 - publicité sur site FEFB assurée par Christian

CBJ

- rien de neuf, plusieurs clubs ont annoncé le renoncement à la compétition
- Quentin veut profiter des Individuels Jeunesse pour organiser une réunion avec les parents (+ joueurs) pour voir quelles sont leurs attentes pour les CBJ (notamment au niveau du coaching et des modalités pratiques de celui-ci)

5. Compétitions

- pour les ICF
 - aucun club n'a de problème de salle
 - à la ronde 1, la compétition se déroule dans 2 locaux → 2 arbitres (Pascal et Timothé)
 - le courrier aux clubs part ce week-end
 - Christian peut préparer les modifications sur le site FEFB
 - Pascal s'arrange avec Damien André pour les points techniques qui se trouvent derrière
 - lors de la ronde à Chenée, Pascal, en collaboration avec Iris, évoque la possibilité d'organiser en parallèle une simultanée par un Maître féminin avec des joueuses féminines en partenaires. Après examen et discussion, cette idée n'est pas retenue :
 - d'une part, nous ne sommes pas assurés du succès d'une telle manifestation (motivation des accompagnateurs qui viennent pour la ronde d'ICF, pas pour autre chose)
 - si on lance cet événement en étant assuré au préalable de la participation d'une dizaine de joueuses, cela peut alors être envisagé

- d'autre part, cela risque de poser des problèmes pratiques :
 - équipes participantes à la compétition déforcées par des absences si la simultanée se déroule en même temps que la ronde
 - problèmes d'acheminement (ou de retour) de participants à la compétition si la simultanée se déroule en dehors de la ronde
 - ces problèmes sont accentués si l'on admet la présence de joueurs masculins pour la simultanée

6. Arbitrage (Timothé)

- prochaine formation
 - est un succès, le nombre de participants est proche de la vingtaine
 - l'examen sera écrit et oral (Christian et Pascal seront dans le jury)
- nomination de Pascal au titre d'Arbitre B
 - les documents justificatifs ont été remis
 - approuvé à l'unanimité
- dans les dernières nominations de la Fide :
 - Renaud Barreau est maintenant Arbitre International
 - Timothé Scaillet est maintenant Arbitre Fide

7. Echecs dans les Ecoles (Frédéric)

- Frédéric nous a transmis un mail cette semaine qui reflète le PV de la réunion des chargés de mission (voir texte ci-dessous).
 - cette année nous avons reçu 15.000 et 5.000 Eur
 - qui sont pratiquement dépensés avec les dépenses réalisées et les prochaines prévisions
 - Frédéric a l'impression que cet apport de la Fédération risque d'être interrompu
 - il faut voir après les élections avec le nouveau Ministre en charge
 - le projet des échecs dans les écoles est un projet sociétal (pour le bien être des enfants, de la société), ce développement apporte peu dans les clubs (à moins d'une présence répétée dans une école, ceci n'amène guère de nouveaux joueurs dans le monde des échecs)
 - si la FRBE investit dans un projet semblable, elle doit le faire au niveau des 3 Fédérations
 - au niveau FEFB, 5000 Eur ont été budgétés pour la partie qui dépasse (légèrement) l'enveloppe budgétaire accordée et le solde peut être utilisé pour l'achat de jeux là où c'est nécessaire
 - la prise en charge par la FEFB du subside ministériel ne peut se faire que par une augmentation de la cotisation FEFB
- Remarques :
 - o Le texte évoque la possibilité de clubs « G » mais ceci entraîne une révision de l'informatique FRBE au niveau de la gestion des clubs mais aussi de la gestion des joueurs (problème du matricule limité à 5 positions) → difficilement réalisable
 - o Comment encourager les écoles labellisées ?...pas d'idées concrètes pour l'instant, les écoles semblant se contenter de se label et rien de plus
 - o Une demande a été adressée à la FEFB pour le tournoi de parties rapides évoqué dans le texte à Bastogne : celui-ci ne peut disposer des des jeux FEFb car ceux-ci sont utilisés le même jour pour la ronde des ICF

8 Divers

8.1. Informatique FEFB

- nous avons reçu un mail de Damien André au sujet de l'informatique
 - Damien accepte de prendre en charge la partie informatique des ICF
 - Un transfert de connaissance peut aussi être fait entre Daniel Halleux et Damien pour ce qui concerne les « macros » classement général JEF (si ce n'est déjà fait)
 - Damien peut effectivement être mandataire FEFB pour la partie informatique
- au niveau du site FEFB, Damien se propose de reprendre la gestion de celui-ci (en collaboration avec le CA bien évidemment)

De manière générale, la position de Christian est la suivante :

- un site informatique doit être accessible de manière conviviale par plusieurs types de personnes :
 - le joueur affilié qui cherche des informations le concernant
 - le dirigeant de club qui cherche des informations pour son club, ses membres
 - le « quidam » dans la rue qui se demande ce qui se fait au niveau échiquéen dans notre communauté et qui voudrait peut-être rejoindre un club
 - les autres Fédérations (belges, étrangères) qui se posent le même type de question
- notre site actuel est un peu (beaucoup ?) « vieillot » mais opérationnel
- de par son passé professionnel, Christian estime :
 - o Que la réécriture d'un tel site est très onéreuse
 - o Que la conception/gestion d'un site ne doit pas être confiée à un professionnel informatique mais plutôt à quelqu'un qui comprend les aspects plus commerciaux du premier point ci-dessus
 - o Que l'outil utilisé (Joomla) n'est pas du tout convivial pour la gestion courante d'un site, nécessite des connaissances techniques, mais il est exact que l'on peut tout faire par la programmation liée à l'outil
- D'autres outils plus conviviaux existent et permettent la réalisation d'un site (Christian et Fred ont développé un site avec de tels outils)
- Avant son départ, Christian propose une réécriture du site et la transmission du fonctionnement à plusieurs personnes du CA (et./ou mandatées par celui-ci)

8.2. Stockage de nos jeux

- ceux-ci sont pour l'instant répartis dans 3 endroits et Timothé a le contrôle du suivi des déplacements
- après l'Inter-Ecoles du Hainaut, Christian récupère 4-5 caisses pour le JEF d'Anderlues
- 10 jeux complémentaire pour les ICF ont été commandés

8.3. Messages à la FRBE

A la suite des nouvelles fonctionnalités du site FRBE, nous ne recevons plus les informations relatives aux changements dans les clubs et les données bancaires n'apparaissent plus. Ceci nous cause des problèmes dans notre gestion quotidienne (payements de subsides, envoi de messages aux divers dirigeants des clubs,...). La réponse de Ruben Decrop ne nous satisfait pas car il évoque d'une part, le RGPD et d'autre part, d'autres points plus urgents. Notre dernière réponse est que le RGPD concerne les personnes physiques pas morales et que

la FRBE détient des données de ses Fédérations Communautaires et des membres de celles-ci qui doivent pouvoir en disposer (ceci est précisé/confirmé dans les informations publiées sur le site FRBE). Le Président Laurent Wery va examiner ce point en CA FRBE.

Nous avons également évoqué cette même problématique au niveau de la réécriture du module des joueurs (la FEFB doit disposer des données de ses membres) et Ruben Decrop entend mener cette réécriture avec un dialogue avec les Fédérations Communautaires.

Fin de la réunion à 21h45

Christian Henrotte - Président

SYNTHESE ETABLIE PAR FRED BIELIK

Chargés de missions

Synthèse de la rencontre

du 9 janvier 2024 en visioconférence

Présents : François Pirson (Namur), Frédéric Belva (Luxembourg), Alberto Battistelli (Liège), et Frédéric Bielik (Coordinateur et Hainaut + Bruxelles Capitale + Brabant Wallon).

Perspectives Janvier 2024 – Juillet 2024... et après...

Suite à l'acceptation du subside de 15.000,00 euros

1. Le subside : 201.180,00 euros en 8 ans (2016-2023)

Jusque l'année 2022-2023, la FW-B enseignement obligatoire lançait 2 types d'appel à projets pour les opérateurs extérieurs aux écoles : « La lutte contre l'échec scolaire » et « Démocratie et citoyenneté ».

La FEFB proposait des projets dans l'appel « La lutte contre l'échec scolaire ». Les projets étaient acceptés et nous recevions bon an mal an environ 25.000,00 euros.

Pour 2023-2024, la FW-B n'a lancé qu'un seul type d'appel à projets : « Démocratie et citoyenneté ». La FEFB a déposé un projet : refusé. Motif : « Les précisions éventuelles communiquées par l'agent traitant sont : Cette candidature ne rentre pas dans le cadre de l'appel à projets. »

Néanmoins, Andres Saavedra, du Cabinet de la Ministre de l'éducation, informe la FEFB du souhait de la la Ministre de continuer à soutenir la FEFB. Et nous obtenons 15.000,00 euros.

2. Le point sur la mise en place de ce projet : 14.458,32 euros

Suite aux activités menées fin 2023: animations dans les écoles, séminaire pour enseignants, journée du passage du brevet, contacts avec les écoles ;

Suite aux différentes demandes des écoles depuis septembre 2023 et les projections de livraisons de matériels et d'animations ;

En vue d'un séminaire lors des rencontres inter-écoles du 16 mars et d'une formation d'animateurs en mai ;

Notre budget est déjà « quasiment » épuisé.

3. 2023-2024 et après ?

Nous avons bénéficié d'un geste de la Ministre en 2023-2024. Quel est l'avenir de nos subventions communautaires ? Pourrons-nous encore entrer dans des appels à projets ou devons-nous encore dépendre de la Ministre ?

Le projet « jeu d'échecs à l'école » est porteur pour les écoles, pour les élèves, pour la FEFB et pour la FRBE. Pour ces dernières, il suffit de voir la progression des jeunes affiliés et leurs participations aux tournois JEF, nationaux et internationaux. Nous interpellons dès lors la FEFB et la FRBE à débloquent des fonds structurels à cette dynamique aujourd'hui incontournable pour une fédération échiquéenne.

4. Quelques idées concrètes...

- ☐ Interpeler le nouveau Président de la FRBE pour lui demander comment il envisage le soutien au projet « jeu d'échecs à l'école »

- ☐ Envisager avec le CA de la FEFB l'avenir du projet « jeu d'échecs à l'école ».

Achat du matériel scolaire ?

- ☐ Valoriser l'impact du jeu d'échecs à l'école par l'étendu de la licence G auprès des élèves pratiquants.

- ☐ Imaginer une reconnaissance « G » pour les clubs scolaires

5. Infos diverses :

- ☐ Actualiser et dynamiser le réseau des écoles labellisées.

- ☐ Tournoi de parties rapides le 7 avril 2024 à l'hôtel de ville de Bastogne.

Frédéric Bielik – 17/01/24 – fred@bielik.be – 0496 234 642